

# GRILLE DE SELECTION DU PETIT CHIEN HOLLANDAIS DE CANARDIERE



TB = Très Bon	SPE = Spéciale de race	CAT = Cataracte
EXC = Excellent	RE = Régionale d'élevage	APR = Atrophie Progressive de la Rétine
CJ = Classe Jeune	NE = Nationale d'élevage	
CI = Classe Intermédiaire	CHPT = Championnat de France	
CO = Classe Ouverte	TC = Test de caractère	
CT = Classe Travail		
CCH = Classe Champion		

Complétée par la commission d'élevage de la SCC le : 26/10/2019

Approuvée par le comité de la SCC le : 06/02/2018

1 point / 6	2 points / 6	3 points / 6	4 points / 6	5 points / 6	6 Points
			<b>RECOMMANDE</b>	<b>ELITE B</b>	<b>ELITE A</b>
CONFIRME	CONFIRME + TC + EXC en expo + Identification génétique	CONFIRME + TC + Indemne CAT et APR + Indemne Luxation de la rotule + 2 EXC en expo sous 2 juges différents dont 1 en SPE ou RE ou NE ou CHPT + Identification génétique	CONFIRME + TC + Indemne CAT et APR + Indemne Luxation de la rotule + 3 EXC en expo sous 2 juges différents dont 2 en SPE ou RE ou NE ou CHPT + Identification génétique	Sujet CONFIRME indemne de CAT, APR et luxation de la rotule ayant produit en 1 <sup>ère</sup> génération : <b>Mâle</b> : 3 descendants cotés 3 points avec 2 lices <b>Femelle</b> : 2 descendants cotés 3 points en 2 portées + Compatibilité génétique avec ses descendants	Sujet RECOMMANDE Ayant produit en 1 <sup>ère</sup> génération : <b>Mâle</b> : 3 descendants cotés 3 points avec 2 lices <b>Femelle</b> : 2 descendants cotés 3 points en 2 portées + Compatibilité génétique avec ses descendants

NB : Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation de 2 à 4 ou un titre de champion pour lesquels l'identification génétique est requise, l'empreinte doit être enregistrée dans la base de données SCC.

Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation 5 ou 6, la compatibilité de filiation des descendants doit être enregistrée dans la base de données de la SCC ainsi que l'empreinte ADN du sujet.

EN 23.16-V0  
DA 10/11/2017

